

1<sup>er</sup> novembre 2009

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

# ÉLECTION GÉNÉRALE • DIMANCHE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2009

## C'est ma ville, je vote !

### AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Avis est donné aux électeurs de la Ville de Montréal que :

1. La liste électorale a été déposée aux archives de la Ville de Montréal le **14 septembre 2009**. Elle fera l'objet d'une révision avant de servir à l'élection générale.
2. Pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, toute personne doit :
  - être une personne physique
  - être âgée de 18 ans ou plus le **1<sup>er</sup> novembre 2009**

et, au **1<sup>er</sup> septembre 2009**,

- être de citoyenneté canadienne
- ne pas être en curatelle
- ne pas être frappée d'une incapacité prévue par la loi

**Toute personne doit de plus remplir l'une des conditions suivantes :**

- être domiciliée sur le territoire de la Ville de Montréal **au 1<sup>er</sup> septembre 2009**, et au Québec depuis **au moins le 1<sup>er</sup> mars 2009**;  
ou
- être propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Montréal depuis **au moins le 1<sup>er</sup> septembre 2008** et avoir transmis une demande écrite d'inscription au Bureau du président d'élection;  
ou
- être occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Montréal depuis **au moins le 1<sup>er</sup> septembre 2008** et avoir transmis une demande écrite d'inscription au Bureau du président d'élection.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un établissement d'entreprise occupé par des cooccupants, seul le copropriétaire indivis ou le cooccupant désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants ayant le droit de vote, a le droit d'être inscrit sur la liste électorale comme propriétaire de l'immeuble ou occupant de l'établissement d'entreprise. Cette procuration doit être transmise au Bureau du président d'élection.

Une personne qui est un électeur à plus d'un titre ne peut être inscrite sur la liste électorale qu'à un seul de ceux-ci, selon l'ordre de priorité suivant :

- à titre de personne domiciliée
- à titre de propriétaire unique d'un immeuble
- à titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise
- à titre de copropriétaire indivis d'un immeuble
- à titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise

**Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste électorale de la Ville de Montréal.**

#### • IMPORTANT •

Dans le cas d'une demande d'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Ville de Montréal, la personne qui fait cette demande auprès d'une commission de révision doit préciser l'adresse précédente du domicile de la personne dont l'inscription est demandée et présenter deux (2) documents l'identifiant, l'un confirmant son nom et sa date de naissance, et l'autre son nom et l'adresse actuelle de son domicile.

Vous pouvez consulter la liste électorale et présenter des demandes d'inscription, de radiation ou de correction à la commission de révision **de votre choix** aux dates et aux heures suivantes :

**Dimanche 27 septembre – de 10 h à 18 h**  
**Lundi 28 septembre – de midi à 22 h**  
**Mardi 29 septembre – de 10 h à 20 h**  
**Mercredi 30 septembre – de 10 h à 20 h**

Les commissions de révision siégeront aux endroits suivants :

---

**ARRONDISSEMENT  
D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE**

BUREAU D'ÉLECTION  
12137, avenue du Bois-de-Boulogne

HABITATION BERRI-LAJEUNESSE  
9550, rue Lajeunesse  
Salle communautaire

HABITATION SAINT-FIRMIN  
2025, boulevard Henri-Bourassa Est  
Salle communautaire

---

**ARRONDISSEMENT  
D'ANJOU**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine  
Cafétéria

---

**ARRONDISSEMENT  
DE CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
5160, boulevard Décarie  
4<sup>e</sup> étage

HABITATION DE TERREBONNE  
6350, rue de Terrebonne  
Salle communautaire

HABITATION CÔTE-DES-NEIGES  
5250, avenue Gatineau  
Salle communautaire

---

**ARRONDISSEMENT  
DE LACHINE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
1800, boulevard Saint-Joseph  
2<sup>e</sup> étage

---

**ARRONDISSEMENT  
DE LASALLE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
55, avenue Dupras

---

**ARRONDISSEMENT  
DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
13, rue Chauret  
Salle du conseil

---

**ARRONDISSEMENT  
DE MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE**

BUREAU D'ÉLECTION  
5790, avenue Pierre-De Coubertin

HABITATION ADÉLARD-LANGEVIN  
1830, rue Saint-Germain  
Salle communautaire

HABITATION PIERRE-BERNARD  
8955, rue Sherbrooke Est  
Salle communautaire

---

**ARRONDISSEMENT  
DE MONTRÉAL-NORD**

BUREAU D'ÉLECTION  
4241, place de l'Hôtel-de-Ville

---

**ARRONDISSEMENT  
D'OUTREMONT**

BUREAU D'ÉLECTION  
1311, avenue Saint-Viateur

---

**ARRONDISSEMENT  
DE PIERREFONDS-ROXBORO**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
13665, boulevard de Pierrefonds  
Salle du conseil

---

**ARRONDISSEMENT  
DU PLATEAU-MONT-ROYAL**

BUREAU D'ÉLECTION  
5689, boulevard Saint-Laurent

HABITATION SAINTE-VÉRONIQUE  
4240, rue Messier  
Salle communautaire

MCGILL NEW RESIDENCE HALL  
3625, avenue du Parc  
Salle des Pins

---

**ARRONDISSEMENT  
DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES**

CENTRE RÉCRÉATIF RIVIÈRE-DES-PRAIRIES  
7650, boulevard Maurice-Duplessis  
2<sup>e</sup> étage

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE MAINBOURG  
14115, rue Prince-Arthur  
Salle 256

---

**ARRONDISSEMENT  
DE ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE**

BUREAU D'ÉLECTION  
5800, rue Saint-Denis  
Bureau 214

HABITATIONS J.-ERNEST-PAQUIN  
3125, rue Dandurand  
Salle communautaire

HABITATION MARIE-ROLLET  
6556, 26<sup>e</sup> Avenue  
Salle communautaire

---

**ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-LAURENT**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
777, boulevard Marcel-Laurin  
Salle du conseil

---

**ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-LÉONARD**

PAVILLON WILFRID-BASTIEN  
8180, rue Colletterie  
Local 1258

---

**ARRONDISSEMENT  
DU SUD-OUEST**

BUREAU D'ÉLECTION  
4700, rue Notre-Dame Ouest

HABITATION CHARLEVOIX  
2625, rue de Châteauguay  
Salle communautaire

---

**ARRONDISSEMENT  
DE VERDUN**

MAIRIE D'ARRONDISSEMENT  
4555, rue de Verdun

CENTRE ELGAR  
260, rue Elgar  
Salle communautaire

---

**ARRONDISSEMENT  
DE VILLE-MARIE**

LA MAISON DU PÈRE  
1070, rue Saint-Hubert

LE PARCHEMIN  
505, rue Sainte-Catherine Est  
Métro Berri-UQAM  
Corridor Sainte-Catherine

HABITATION DU FORT  
2101, boulevard René-Lévesque Ouest  
Salle communautaire

---

**ARRONDISSEMENT  
DE VILLERAY-SAINTE-MICHEL-PARC-EXTENSION**

HABITATION HÉLÈNE-BOULLÉ  
8135, rue Drolet  
Salle communautaire

HABITATION LAURE CONAN  
3000, rue Jean-Talon Est  
Salle communautaire

Pour de plus amples renseignements,  
composez le 514 872-VOTE (8683) ou visitez le site Internet  
[ville.montreal.qc.ca/election](http://ville.montreal.qc.ca/election).

ATS (personnes sourdes ou malentendantes) : 514 872-0679

Montréal,  
le 16 septembre 2009

Yves Saindon, avocat  
Président d'élection

---

**514 872-VOTE (8683)**  
**[ville.montreal.qc.ca/election](http://ville.montreal.qc.ca/election)**

---